



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PERE
AU PERSONNEL ET AUX DIRIGEANTS DE
LA CAISSE ITALIENNE DES DEPOTS ET DES PRETS**

*Salle Paul VI
Lundi 5 octobre 2020*

[Multimédia]

Mesdames et Messieurs!

Je vous souhaite une cordiale bienvenue et je remercie le président et l'administrateur délégué pour leurs aimables paroles d'introduction.

Cette rencontre a lieu à 170 ans de la naissance de votre institution. Née comme *Cassa Piemontese*, à la suite de l'unité politique du pays, elle a changé sa dénomination en *Cassa Depositi e Prestiti*. Depuis lors, la mission de votre Institut a été repensée selon l'évolution et les besoins du pays, qui exige des investissements constants, des modernisations, un soutien aux structures locales, un soutien à la formation professionnelle et à la productivité.

Ces lignes de développement demandent aujourd'hui encore de votre part un engagement généreux. Pensons aux défis soulevés dans les domaines économique et social par la grave pandémie en cours. Pensons à des phénomènes aux retombées très significatives, comme le déclin de certaines formes de production, qui ont besoin de renouveau ou de transformation radicale. Pensons aux changements intervenus dans la façon d'acquérir et de vendre les biens, avec le risque de concentrer les échanges et les commerces entre les mains de quelques institutions aux dimensions mondiales. Et cela au détriment des particularités des territoires et des compétences professionnelles locales, propres aux réalités italiennes et européennes.

La doctrine sociale de l'Eglise s'accorde avec une vision dans laquelle plus d'investisseurs attendent une juste rémunération des ressources recueillies, pour ensuite les orienter vers le

financement d'initiatives qui visent à la promotion sociale et collective. La pensée chrétienne ne s'oppose pas par principe à la perspective du profit, mais s'oppose en revanche au profit à n'importe quel prix, au profit qui oublie l'homme, qui le rend esclave, le réduit à une chose parmi les choses, à une variable d'un processus qu'il ne peut pas contrôler du tout, auquel il ne peut en aucune façon s'opposer.

La gestion des affaires exige toujours de la part de tous une conduite loyale et transparente, qui ne cède pas à la corruption. Dans l'exercice de ses responsabilités, il faut savoir distinguer le bien du mal. En effet, dans le domaine de l'économie et de la finance aussi, l'intention droite, la transparence et la recherche de bons résultats sont compatibles et ne doivent jamais être dissociées. Il s'agit d'identifier et de parcourir avec courage des lignes d'intervention respectueuses, plus encore, qui promeuvent la personne humaine et la société.

Dans votre travail, vous êtes appelés à gérer jour après jour, avec une attention scrupuleuse, les relations avec les diverses réalités qui s'adressent à vous pour un soutien. Une institution comme la vôtre peut témoigner concrètement d'une sensibilité solidaire, en favorisant la relance de l'économie réelle, comme moteur du développement des personnes, des familles et de la société tout entière. De cette façon aussi l'on peut accompagner le chemin graduel d'un pays et servir le bien commun, à travers l'effort de multiplier et de rendre les biens de ce monde plus accessibles à tous (cf. Exhort. ap. *Evangelii gaudium*, n. 203).

Tel est le vœu que je formule à l'occasion de votre anniversaire, en vous encourageant à poursuivre votre action avec générosité. Que l'aide de l'Esprit Saint vous accompagne et fasse de vous des constructeurs de justice et de paix. J'assure à vous ici présents et à tous les adhérents de la *Cassa Depositi e Prestiti*, de mon souvenir dans la prière, et tandis que je vous demande à vous aussi de prier pour moi, je vous donne la Bénédiction apostolique, que j'étends de tout cœur à vos proches.